



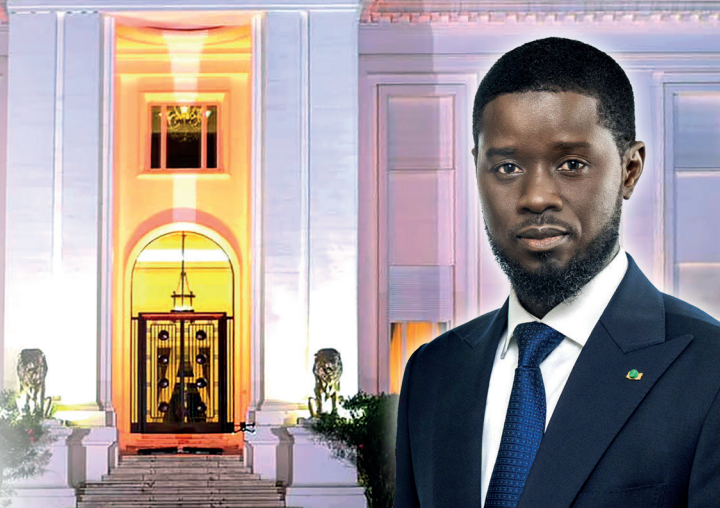
PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL

COMMUNIQUÉ

du Conseil des Ministres

N°34

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025



Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 15 octobre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A l'entame du Conseil, le Chef de l'Etat a adressé, au nom de la Nation, ses chaleureuses félicitations aux joueurs, à l'encadrement technique et administratif et au Ministre chargé des Sports à la suite de la brillante qualification de l'équipe nationale de Football du Sénégal à la Coupe du Monde de 2026. Il demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions pour assurer une bonne préparation et une participation remarquable des Lions du Football à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) ainsi qu'à la Coupe du Monde.

Poursuivant sa communication, le Président de la République a abordé les points suivants :

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE NATIONAL DE STABILITÉ SOCIALE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET DURABLE

Rappelant que la signature du Pacte national de stabilité sociale pour une croissance inclusive et durable, en cohérence avec le lancement de l'Agenda national de Transformation, a marqué un tournant historique dans le renforcement du dialogue social tripartite, le Président de la République demande au Premier Ministre, en liaison avec les partenaires sociaux et le Haut Conseil du Dialogue social (HCDS), de procéder à l'évaluation semestrielle, dans

chaque département ministériel, de l'état d'exécution du plan d'actions issu du Pacte ainsi que des doléances des centrales syndicales.

Réitérant ses directives relatives à la généralisation de la mise en place des comités sectoriels et spécialisés de dialogue social, pour asseoir une culture du dialogue social, le Chef de l'Etat souligne la nécessité d'une évaluation prospective des actions du HCDS. A cet effet, il demande au Ministre chargé du Travail et au Président du Haut Conseil du Dialogue social, de proposer, avant la fin du mois de décembre 2025, un nouveau dispositif relatif aux missions, à l'organisation et au fonctionnement du HCDS.

Enfin, il rappelle au Ministre chargé du Travail de préparer, avec l'ensemble des acteurs, la prochaine Conférence sociale dont la thématique retenue est : « la productivité au travail ».

ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION ET DE PROMOTION DE LOGEMENTS

Soulignant que l'accès à un logement décent et abordable demeure une préoccupation majeure de nos compatriotes, surtout des ménages, le Président de la République demande au Premier Ministre de prendre toutes les me-



sures et dispositions idoines, en vue d'accélérer la mise en œuvre des programmes de construction de logements sur l'étendue du territoire national. Il instruit le Gouvernement de veiller à une maîtrise préventive de l'accès au foncier à travers la montée en puissance des actions de la Société d'Aménagement foncier et de Restructuration urbaine (SAFRU), mais également le développement complémentaire de nouveaux projets innovants par la SN HLM et la SICAP SA, notamment.

En outre, il engage le Secrétaire d'Etat chargé du Logement, de veiller à un meilleur encadrement des projets d'aménagement et de construction de logements initiés par les coopératives d'habitat, en s'attachant à un contrôle systématique de la réalisation des voies et réseaux divers et des équipements collectifs et à leur cohérence avec la réalisation des grandes infrastructures publiques.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat aborde la nécessité d'une évaluation des missions et actions du Fonds de l'Habitat Social (FHS) afin de conforter sa véritable place comme instrument-levier de promotion de l'accès au logement. Dans cette dynamique, il demande au Secrétaire d'Etat chargé du Logement, en liaison avec le Ministre de l'Urbanisme et des Collectivités territoriales et le Ministre des Finances et du Budget, d'engager des concertations avec les acteurs publics (Caisse de Dépôts et de Consignations et Banque de l'Habitat du Sénégal) et privés du secteur financier, en vue d'asseoir un système de financement efficace du logement au Sénégal.

Enfin, le Président de la République insiste particulièrement sur l'importance d'accentuer la réalisation de programmes de logements dans les régions, notamment dans les pôles universitaires et demande au Premier Ministre de tenir prochainement un Conseil interministériel sur le Logement.

PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE, ET PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Le Chef de l'Etat rappelle que le livre reste un moyen capital de renforcement des connaissances, de la culture générale et de l'éducation des élèves et apprenants, et rend un vibrant hommage aux différentes générations d'écrivains et acteurs du livre qui ont fortement contribué à la préservation de la mémoire et à la valorisation du patrimoine linguistique et culturel du Sénégal.

Dans ce cadre, il a initié la tenue du premier (1er) Forum national du Livre et de la Lecture dans l'esprit de promouvoir le développement du livre et de la lecture, mais également d'accentuer la création littéraire sénégalaise et demandé la consolidation d'une économie du Livre par la valorisation des langues et œuvres nationales.

Le Président de la République exprime son attachement à la réhabilitation des bibliothèques et centres de lecture sur l'étendue du territoire national, mais aussi à la relance des Nouvelles Editions africaines du Sénégal, ainsi qu'à la poursuite du projet de réécriture de l'Histoire générale du Sénégal.

AGENDA DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUIVI DE L'INTÉGRATION, DE LA COOPÉRATION ET DES PARTENARIATS

Le Chef de l'Etat informe le Conseil qu'il présidera le jeudi 16 octobre 2025 la cérémonie d'ouverture du Forum national du Livre et de la Lecture et recevra le même jour, le Livre blanc sur le Massacre de Thiaroye.

Il rappelle également qu'il effectuera, à partir du 17 octobre 2025, une visite de travail au Rwanda, puis au Kenya du 19 au 21 octobre 2025.



AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier Ministre a commencé sa communication en adressant à la suite du Président de la République, ses vives félicitations aux joueurs, au Peuple sénégalais, à l'encadrement technique et administratif ainsi qu'au Ministre chargé des Sports pour la brillante qualification de l'équipe nationale de Football du Sénégal à la Coupe du Monde 2026. Monsieur le Premier Ministre a ensuite poursuivi sa communication sur les points suivants :

NOUVELLE DOCTRINE DE FINANCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UNE TRANSFORMATION ACCÉLÉRÉE

Monsieur le Premier Ministre a exprimé ses félicitations et encouragements au Ministre des Finances et du Budget, ainsi qu'à ses équipes, pour la réussite de l'Appel public à l'Épargne (APE) ayant permis la mobilisation exceptionnelle de 450 milliards de francs CFA, soit 150 milliards de plus que l'objectif initial de 300 milliards. Cette performance démontre la confiance restaurée des Sénégalais y compris de la Diaspora, ainsi que des investisseurs de la sous-région, dans la vision économique du Gouvernement, mais également la rigueur dans la gestion des deniers publics et la crédibilité retrouvée de l'action de l'Etat. Elle traduit la maturité croissante du marché financier sénégalais, l'attractivité renforcée de la signature souveraine de l'Etat et la capacité du Sénégal à s'appuyer sur ses propres forces pour impulser la transformation structurelle de son économie, conformément à la Vision Sénégal 2050.

Relativement à l'amplification de la dynamique de mobilisation nationale et de garantie de la souveraineté financière des projets structurants, Monsieur le Premier Ministre a annoncé que, dans le cadre des arbitrages budgétaires

de la Loi de Finances initiale (LFI) 2026, les options suivantes ont été retenues :

- renforcement des synergies entre l'APE et les autres instruments financiers existants, afin de construire une architecture financière cohérente et robuste ;
- hiérarchisation des projets structurants éligibles à un financement endogène, à travers les ressources du Plan de Redressement économique et social (PRES) ;
- institutionnalisation de l'APE comme instrument régulier de financement interne, adossé à des projets-cibles, à fort impact économique, social et territorial.

Par ailleurs, le Premier Ministre a signalé que, dans le cadre de la LFI et de la programmation budgétaire des investissements, certains projets stratégiques et prioritaires ont été sécurisés sur ressources internes, en attendant la finalisation des négociations avec les partenaires. Cette orientation marque une refondation profonde de la gouvernance de l'investissement public, visant à immuniser les projets catalytiques, essentiels au développement et à la transformation économique du pays, contre les risques inhérents aux financements extérieurs tels que la lourdeur des procédures et les suspensions ou annulations liées aux chocs exogènes.

Cette option sera couplée à une démarche reposant sur les principes directeurs ci-après :

- une maturité technique et financière complète avant tout démarrage de projet;
- une exécution budgétaire disciplinée et prévisible, gage d'efficacité et de crédibilité de la dépense publique ;
- une responsabilisation accrue des minis-



tères et unités de gestion, à travers la contractualisation de la performance et l'intégration systématique de dispositifs de suivi-évaluation;

- une mobilisation massive du secteur privé et un renforcement de l'ancrage productif.

ACCÉLÉRATION DE LA STRATÉGIE «GAS TO...», PILIER DE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Le Premier Ministre a annoncé la mise en place, au niveau de la Primature, d'un Comité dédié à la stratégie "Gas-to-Power", "Gas-to-Industrie" et "Gas-to-X", placé sous sa supervision directe, dont la mission consiste à :

- accélérer la mise en œuvre des décisions structurantes, pour une transition rapide et efficiente vers une production d'électricité à base de gaz ;
- garantir les arbitrages budgétaires et financiers nécessaires à la SENELEC et aux autres acteurs du secteur ;
- soumettre, dans les délais les plus stricts, des

propositions optimisées assurant la soutenabilité financière et environnementale du modèle énergétique national, incluant les projets stratégiques tels que le Réseau Gazier du Sénégal (RGS), Yakaar Teranga, Sangomar et le Grand Tortue Ahmeyim (GTA).

Le Premier Ministre a clos sa communication en indiquant l'option du Gouvernement pour un financement souverain de certains segments de ces projets infrastructurels d'envergure du secteur de l'Energie, ainsi que d'autres secteurs tels que l'Hydraulique, les agropoles, le portuaire et l'aéroportuaire. L'objectif poursuivi par le Gouvernement est de garantir, dès 2026-2027, une production d'électricité plus propre, moins coûteuse et majoritairement alimentée par des ressources nationales. Cette stratégie s'inscrit dans la volonté ferme de l'Etat de faire du gaz une ressource stratégique au service de la souveraineté énergétique, de la réduction du coût de l'électricité et du renforcement de la compétitivité nationale.



AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

- Monsieur le Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur l'examen de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas du 09 octobre 2025 ;

- Monsieur le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires a fait une communication sur le Plan d'Aménagement Intégré (PAI) de Daga Kholpa, de la Nouvelle Ville de Thiès et de la ZAC de Thiès.

AU TITRE DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté le projet de décret fixant les règles d'organisation et de

fonctionnement du Bureau d'Enquête et d'Analyse pour la Sécurité de l'Aviation civile (BEA).

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

• **Monsieur Albinou NDECKY**, Maître de conférences titulaire, est nommé Secrétaire général de l'Agence Nationale de Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA) en remplacement de Monsieur Abdourahmane TAMBA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

• **Madame Fatimata DIALLO**, Gestionnaire, est nommée Président du Conseil de surveillance de l'Agence Nationale de Recherche

Scientifique Appliquée (ANRSA) en remplacement de Monsieur Moustapha NDIR.

• **Madame Marème SARR**, Professeur d'Enseignement secondaire, matricule de solde n°609251/Q est nommée Directeur de l'Institut Sénégalais-Britannique de l'Enseignement de l'Anglais (ISBEA) en remplacement de Monsieur Arfang DABO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

• **Monsieur Racine DIA**, Professeur d'Enseignement secondaire est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Institut Sénégalais-Britannique de l'Enseignement de l'Anglais (ISBEA) en remplacement de Monsieur Boubacar Siguiné SY.

Marie Rose Khady Fatou FAYE
*Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
Chargée des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement*